



# COMITÉ DE QUARTIER DE CAMPLANIER

## COMPTE-RENDU des ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRE et ORDINAIRE du SAMEDI 05 OCTOBRE 2024

La réunion a lieu sous un chapiteau situé sur l'espace de la Grottes des Fées.  
Le Président ouvre la séance à 18h40.

---

Monsieur le maire de Nîmes était représenté par :

- Monsieur Julien PLANTIER, 1er Adjoint délégué à l'urbanisme ;
- Monsieur Xavier Douais, Adjoint délégué au tourisme, Président du conseil de quartier Garrigues Ouest ;
- Monsieur Frédéric Pastor, Conseiller municipal délégué aux festivités.

Étaient conviés, l'ensemble des habitants du Quartier de Camplanier.

Le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire de  
l'Association du Comité de Quartier de Camplanier.

### L'ordre du jour appelle :

- L'approbation de la modification des statuts de l'association dont parution a eu lieu dans les délais impartis par affichage, portage du journal et publication sur le site.

Le Président indique que la principale modification porte sur l'annualisation de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Nul ne demandant la parole, le Président demande le vote à main levée.

- Aucun vote contre, aucune abstention, la modification des statuts de l'association est adoptée à l'unanimité et sera légalement publiée.

Personne ne demandant plus la parole, le Président clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association du Comité de Quartier de Camplanier.

## Le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association du Comité de Quartier de Camplanier.

### **L'ordre du jour appelle l'élection du Conseil d'Administration :**

Le Président démissionnaire au même titre que l'ensemble des membres du CA de l'année 2023/2024 propose que soient reconduits :

- Martine Berteloite,
- Jean-Pierre Cancel,
- Nicolas Calvet,
- Corine Grillat,
- Jean-Christophe Hanus,
- Claude Journée,
- Denis Reynaud,
- Nicolas Rolley,
- Mathieu Salin,
- Thomas Salin,
- Michel Weber.

Auxquels il faudra ajouter, Julie Nivard, nouvellement candidate.

Le silence régnant sur l'assemblée, le Conseil d'Administration proposé est élu à l'unanimité.

M.Salin, Président de séance rappelle qu'en raison de la modification statutaire, le CA est élu jusqu'au 31 décembre 2025.

### **L'ordre du jour appelle le bilan moral de l'année 2023/2024 :**

M.Salin rappelle l'ensemble des actions et évènements qui ont eu lieu aussi bien pour l'animation du quartier que pour le bien-être de ses habitants et la préservation de l'environnement :

- Réparation de la borne incendie 1270 chemin de Camplanier ;
- Réalisation des supports en pierres sèches pour les panneaux RN106 et Guinguette Roulph ;
- Correction du panneau historique de la Grotte des Fées par suite d'une erreur chronologique ;
- Réfection du parking et pose de lisses en bois à l'église des Trois Piliers ;
- Rectification de la voie réservée aux piétons face à l'immeuble "les Hauts de Camplanier" et rectification du cheminement de l'installation électrique de chantier ;
- Changement du panneau directionnel « quartier Camplanier » place pasteur Brunel ;
- Pose d'un panneau 30Km/h à la sortie de la rue Rousselier ;
- Nettoyage du Chemin et des Impasses ;
- Goudronnage Impasse du Ranch ;
- Goudronnage Impasse du Mas Reynaud.
- Nettoyage des Cadereaux ;
- Remplacement du conteneur à verre ;
- Vide greniers (plus de 60 exposants) ;
- Anniversaire des 10 ans de Rando Camplanier ;
- Halloween ;
- Grand Loto ;
- Chasse aux Œufs de Pâques ;
- Grande Abrivado en l'honneur des 70 ans de la création du Comité de Quartier de Camplanier ;

M.Salin informe également de la prise de possession locative pour 3 ans d'un terrain au profit du Comité de Quartier de Camplanier.

Le silence régnant sur l'assemblée, le Bilan moral du Président est adopté à l'unanimité.

### **L'ordre du jour appelle le bilan financier de l'année 2023/2024 :**

M.Salin demande de se référer aux publications du site et du journal.

Il rappelle qu'un dividende résultat de la vente des boissons et comptablement hors délais de clôture, viendra s'ajouter aux profits 2025.

Le silence régnant sur l'assemblée, le Bilan financier du Trésorier est adopté à l'unanimité.

### **L'ordre du jour appelle la création d'une huile d'olive de Camplanier :**

M.Salin rappelle la proposition formulée par l'Association Promolive est prête à aider le Comité pour la création d'une huile d'olive de Camplanier.

Il faut un nombre conséquent de participants afin d'atteindre les 200 kg minimum.

Les habitants intéressés voudront bien retourner le coupon ad-hoc publié dans le N°69 du journal qui leur a été distribué ou prendre contact avec un membre du bureau

### **L'ordre du jour appelle la section Yoga :**

M.Salin se félicite du dynamisme de la section Yoga qui continue de plus belle cette année.

Les habitants intéressés voudront bien prendre contact avec Jacqueline Solia dont les coordonnées sont indiquées dans le N° 69 du journal.

### **L'ordre du jour appelle les questions diverses :**

M.Salin indique que sous réserve de la clôture du terrain loué, un boulodrome de Camplanier pourra bientôt être opérationnel.

M.Salin rappelle la nécessité d'être vigilant face aux actes malveillants éventuels même si le Quartier jouit aujourd'hui d'un calme appréciable.

X.Douais précise que pour les 10 Comités des Garrigues Ouest on note 60 cambriolages à ce jour et 1 seul dans le Quartier de Camplanier

M.Salin indique que la visite de Quartier qui n'avait pas eu lieu depuis 3 ans car le comité ne l'avait pas jugé utile, s'est déroulée ce vendredi en présence de X.Douais et de S.Rouille ainsi que des responsables des services de la ville.

Il y a été débattu des questions de voirie, de végétation et d'aménagement urbain.

Plus aucun participant ne demandant la parole au titre de la présente AG, le Président de Séance déclare l'Assemblée Générale Ordinaire close.

## La Parole des Élus

Conformément à la tradition, les élus présents sont heureux de répondre aux questions des habitants.

Sont évoqués les sujets suivants :

- Les travaux de la parcelle DX 509 (à côté du 1052 chemin de Camplanier) :  
Monsieur Julien Plantier, 1er Adjoint délégué à l'urbanisme, indique avoir débattu de la conformité de ce dossier avec les services concernés et qu'aucune irrégularité n'a été constatée.  
J.Plantier indique que la parcelle réunit 4 zones différemment impactées par le PPRI ce qui rend le sujet complexe à expliquer ce soir.  
Il propose la tenue d'une réunion sur site avec des membres du CA aux fins d'explicitier les autorisations données.
- M.Salin insiste sur la nécessité d'avoir rapidement la date de ce RDV.
- J.Plantier rappelle nécessaire vigilance des habitants par rapport aux constructions dont ils peuvent être témoins et qui peuvent être contrôlées par 4 équipes de 2 inspecteurs assermentés délégués.
- Le PLU qui date de 2018 devrait être revu à partir du 4eme trimestre de l'an prochain faisant l'objet d'une consultation de 2 ans environ à laquelle tous les habitants doivent apporter leur pierre.
- A la question d'une riveraine, J.Plantier précise que les travaux entrepris Impasse du Mas Reynaud sont conformes et autorisés.
- J.Plantier indique que le Chemin Vieux de Sauve ne subira pas de modification sauf que les cyclistes seront autorisés à l'emprunter dans les 2 sens.  
A ce propos, il précise que la route de Sauve (15 000 véhicules/jour) fait l'objet de travaux au même titre que toutes les voies pénétrantes de Nîmes qui seront toutes réhabilitées.  
A cette occasion, une piste cyclable sera créée à partir des 3 Piliers.
- Une habitante indique que l'Impasse Marcel Bochet demanderait à être refaite notamment sur le haut.
- M.Salin précise que la goulotte protégeant les câbles électriques de l'immeuble "les hauts de Camplanier" devrait être déposée dans les 15 jours.
- Des habitants se plaignent de la dangerosité des cassis du Chemin.  
J.Plantier précise qu'il s'agit d'ouvrages réglementés qui ont bien pour but de réduire la vitesse.  
Il serait possible d'installer un comptage et un indicateur de vitesse en vue d'abaisser la vitesse sur l'ensemble du Chemin, sachant qu'il en découlerait la pose de panneaux en nombre.
- Un problème de poteaux dédiés à la fibre est évoqué Chemin Vieux de Sauve. J.Plantier indique que cela relève de la Sté Orange et dépend du national, pas de la mairie.
- La problématique de l'installation du tout-à-l'égout sur la totalité des Impasses et du Chemin est de nouveau abordée.
- M.Salin rappelle la réponse de la Métropole qui a précisé que les zones NH ne sauraient être raccordées.  
Pour autant, F.Pastor s'engage à s'en entretenir avec M.Proust Président de Nîmes Métropole.
- La collecte des déchets verts est abordée. Un habitant regrette que les bennes soient à disposition un jour de semaine pendant lequel les gens travaillent. Par ailleurs, les bennes semblent sous-dimensionnées car trop vite remplies.  
F.Pastor, imagine la nécessité d'un passage supplémentaire raison de l'abondante végétation du quartier.  
C.Journée demande un passage plus fréquent de la balayeuse en cette saison ou les feuilles bouchent facilement les exutoires.

Plus aucun participant ne demandant la parole, le Président clos la séance.  
S'ensuit un traditionnel et convivial apéritif suivi d'un repas.



**Le Secrétaire Jean-Christophe Hanus le 05-10-24**